



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

Paris, le

11 FEV. 2009

Mission « Projets urbains »

Référence :

Affaire suivie par : Ariella MASBOUNGI
Ariella.masboungi@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 01 40 81 92 26 – Fax : 01 40 81 91 40

Objet : Consultation nationale « Grand prix de l'urbanisme 2009 »

Madame, Monsieur,

Le Grand prix de l'urbanisme est attribué chaque année par un jury international souverain, à l'initiative de Jean-Louis BORLOO, ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, et sous la conduite de la direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature qui en organise le processus d'attribution. Le Grand prix distingue une personnalité de référence, ayant fait preuve d'apports conceptuels, théoriques ou pédagogiques incontestables par son activité professionnelle, ses réalisations, ses publications, ses activités d'enseignement et une présence active dans le débat national ou international sur la ville. Le Grand prix n'est pas réservé à un mode professionnel particulier et il est souhaitable de montrer, au travers des personnalités saluées, la diversité de l'exercice de l'urbanisme.

Il n'est pas destiné à faire émerger de nouveaux talents, ce qui est le rôle du Palmarès des jeunes urbanistes, mais à mettre en évidence les apports du lauréat pour la discipline de l'urbanisme.

Les travaux du jury et l'attribution du Grand prix sont précédés par une consultation, objet du présent courrier, qui vise à recueillir vos propositions sur les urbanistes à récompenser, accompagnées le cas échéant des raisons qui justifient votre choix. A cette fin, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir répondre au questionnaire suivant afin d'éclairer le jury, auquel nous livrerons le résultat de vos votes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature

Jean-Marc MICHEL

